

Obligation convertible :
**une véritable alternative de (re)financement
pour des sociétés petites et moyennes dans un
environnement de marché difficile**

PARIS
Mardi 16 Mars 2010
9h-13h
(Suivi d'un déjeuner)

S'inscrire :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTEE
MiddleNext

Palais Brongniart - 28, place de la Bourse - 75002 Paris - Tél : 01 55 80 75 75 - Fax : 01 55 80 75 76

Olivia DUFOUR

o.dufour@middlenext.com

Obligation convertible : une véritable alternative de (re)financement pour des sociétés petites et moyennes dans un environnement de marché difficile.

DATE & LIEU

- **PARIS**
Mardi 16 Mars 2010
9h - 14h (Accueil à 8h45)
Palais Brongniart
28, place de la Bourse
75002 Paris

PROFIL

- PDG
- Secrétaires Généraux
- Directeurs Juridiques
- Directeurs Financiers
- Responsables Communication

OBJECTIFS

- Comprendre le mécanisme de fonctionnement d'une obligation convertible, tant sur le plan financier que juridique, ainsi que les avantages et les inconvénients liés à l'utilisation de ces titres financiers.
- Présenter le profil type des investisseurs et expliquer l'intérêt actuel de recourir aux obligations convertibles comme moyen de financement de l'entreprise.
- Attirer l'attention sur l'exécution rapide d'une émission d'obligations convertibles et sur la documentation requise pour réaliser une telle opération
- Connaître les points importants de la législation applicable aux valeurs mobilières composées, catégorie à laquelle appartiennent les obligations convertibles, dont le régime a été unifié et simplifié par l'ordonnance n° 2004-602 du 24 juin 2004.
- Présenter la souplesse et les particularités du cadre juridique applicable aux obligations convertibles, des conditions d'émission de ces titres jusqu'au dénouement de l'opération.
- Appréhender l'impact du recours aux obligations convertibles sur l'actionnariat de la société: un impact dilutif certain ou supposé?

CONTENU

- I - Principales caractéristiques de l'obligation convertible**
 - a) Instrument de financement composé d'une obligation et d'une option de conversion
 - b) Eléments clés de structuration et *pricing*
 - c) Avantages comparatifs et inconvénients
- II - Un produit à nouveau en vogue depuis quelques mois**
 - a) Une recrudescence des nouvelles émissions depuis juin
 - b) Un profil d'émetteur pour l'instant en faveur de larges capitalisations boursières
 - c) Vers un élargissement progressif sur les sociétés de taille moyenne
- III - Existe-t-il un profil type d'investisseurs pour les convertibles ?**
 - a) Rationnel d'investissement
 - b) Une participation généralement jusqu'à maturité
 - c) Exemples de profils

- IV - Effet de mode ou raisons d'un engouement durable ?**
- a) Idéal pour des entreprises qui ont besoin de rembourser de la dette existante et/ou financer de futures acquisitions
 - b) Création de valeur à partir de l'incertitude de marché (composante optionnelle)
 - c) Possibilité de structurer de manière agressive (quand les valorisations sont faibles) ou défensive (lorsque les cours boursiers traitent haut)
- V - L'exécution de ce type de transaction : un processus simplifié et rapide**
- a) Un calendrier d'exécution serré et un lancement rapide
 - b) Roadshow / pas de roadshow ? - La communication en jeu
 - c) Mise à contribution limitée dans le temps pour la direction
- VI - Souplesse du cadre juridique applicable aux obligations convertibles**
- a) Présentation générale du cadre juridique
 - b) Emission des obligations convertibles
 - c) Vie de l'obligation convertible
 - d) Dénouement de l'opération
- VII - Obligation convertible : impact dilutif ou pas dilutif ?**
- a) Dilution incertaine, sujette à performance du cours et réduite grâce à la prime de conversion
 - b) Cas de bénéfice par action non dilué en fonction de l'économie d'intérêt
 - c) Une gestion adaptée de la dilution patrimoniale en fonction de l'actionnariat
- VIII - Etude de cas**
- IX - Questions réponses**

<p>ORGANISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Session ½ journée ▪ 6 participants maximum ▪ Petit déjeuner d'accueil ▪ Déjeuner sur place 	<p>INTERVENANTS/ANIMATEURS</p> <p>Frédéric de LA BORDERIE, Partner, Ariana Advisors Claude RIEFFEL, Partner, Ariana Advisors</p> <p>Hubert SEGAIN, Associé, Herbert Smith Stevonn DEVAUX, Collaborateur, Herbert Smith</p>
<p>PRIX</p> <p>Prix public : 586,04 € TTC (490 € HT) Membres MiddleNext : 346,84 € TTC (290 € HT) Organisme de formation agréé</p>	<p>INSCRIPTIONS</p> <p>Olivia DUFOUR Tel. 01 55 80 75 75 E-Mail : o.dufour@middlenext.com</p>

Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation. Dès réception de votre inscription, une **facture tenant lieu de convention de formation simplifiée**, vous sera adressée. Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, l'accueil café, le déjeuner et la documentation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

M^{me} M.

Fonction

Entreprise

Téléphone

E-Mail

Obligation convertible :
une véritable alternative de (re)financement pour des sociétés
petites et moyennes dans un environnement de marché difficile

Mardi 16 Mars 2010
à Paris

- participera à la matinée
Je joins un chèque de règlement (à l'ordre de MiddleNext) de :
- 346,84 €TTC, pour les membres de MiddleNext
 - 586,04 € TTC, pour les non membres
- ne participera pas

Bulletin à retourner impérativement accompagné de votre règlement :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTEE

MiddleNext

Olivia DUFOUR

Palais Brongniart
28, place de la Bourse
75002 Paris

Tél : 01 55 80 75 75
Fax : 01 55 80 75 76